



15 juillet 2022

Déclaration commune : le CNVR et les Oblats de Marie Immaculée terminent l'évaluation préliminaire des archives oblates à Rome

La visite historique à Rome s'inscrit dans le prolongement d'une année de partenariat entre les deux organisations, marquée par un engagement à élargir l'accès aux dossiers des écoles résidentielles.

WINNIPEG - Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) et les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (les Oblats) ont terminé une visite des archives de la Maison générale oblate à Rome, en Italie, où le CNVR s'est vu accorder un accès complet pour identifier les documents qui pourraient être liés à l'héritage des écoles résidentielles.

M. Raymond Frogner, chef des archives du CNVR, a terminé, lors d'une visite de cinq jours, son évaluation préliminaire des archives oblates à Rome. Les éléments examinés par M. Frogner comprennent des photographies de la vie dans les écoles résidentielles, des documents administratifs des Oblats au Canada et du bureau de supervision à Rome, ainsi que des documents sur les services rendus par les membres de la congrégation des Oblats.

« Nous avons accueilli favorablement l'invitation des Oblats pour une évaluation initiale des archives de la Maison générale à Rome », a déclaré Stephanie Scott, directrice générale du CNVR. « Les documents que nous avons évalués aideront à compiler une chronologie plus précise des Oblats ayant été présents dans les écoles résidentielles du Canada. L'accès à ces documents est essentiel pour connaître toute l'histoire et l'impact des écoles, alors que nous nous efforçons d'honorer les survivants, leurs familles et les enfants qui ne sont pas rentrés chez eux. »

Les archivistes du CNVR et le personnel archivistique des Oblats travailleront rapidement à la numérisation et au transfert des éléments pertinents qui ont été identifiés lors de cette évaluation préliminaire. Des travaux supplémentaires seront également entrepris pour comparer les résultats obtenus à Rome par le CNVR avec les documents conservés au Canada afin de déterminer si des transferts supplémentaires seront nécessaires et d'identifier toute divergence potentielle dans les documents.

Cette visite a eu lieu un an après un [accord public](#) entre les deux organisations pour accélérer l'accès aux dossiers des écoles résidentielles. Depuis juillet 2021 :

- Plus de 10 000 dossiers oblats supplémentaires ont été numérisés et inventoriés, en plus des 40 000 documents précédemment transférés au CNVR ;
- 41 codex historicus (ou « journal quotidien »), en lien avec 16 anciennes écoles, ont été numérisés et inventoriés. Le travail de numérisation des autres codex est en cours ;
- Les noms de 400 Oblats ayant travaillé dans les écoles résidentielles ainsi que les noms de près de 1 000 élèves ont été documentés ;
- 165 demandes d'accès ont été facilitées pour les chercheurs, les journalistes et les survivants autochtones de diverses générations ;
- Des accords ont été conclus avec quatre archives provinciales pour transférer les dossiers pertinents sur les écoles, tout en continuant à préserver cette histoire dans la région géographique où elle s'est déroulée.
- Des ressources archivistiques supplémentaires ont été financées par les Oblats et le CNVR dans ces quatre endroits.
- Les communautés autochtones fournissent des directives pour interroger les dossiers et comprendre l'expérience des enfants dans les écoles.
- Les dirigeants des communautés autochtones donnent la priorité à l'investigation des violations des droits de la personne et des preuves de la perte ou de l'abus des enfants.
- Les protocoles sociaux appropriés de la communauté autochtone serviront à l'acquisition, aux modalités de conservation, au partage et à la préservation des connaissances découvertes.

Sur la base de ce travail, les Oblats et le CNVR continuent de collaborer avec les dirigeants autochtones, les archives provinciales, les représentants du gouvernement et les entités catholiques pour recueillir et partager les meilleures pratiques en matière de gestion des archives et de divulgation des documents, en mettant l'accent sur l'élargissement de l'accès et sur la reconnaissance et la promotion des perspectives autochtones sur la connaissance et la compréhension de ces événements.

Alors que ce travail se poursuit, les Oblats prennent des mesures supplémentaires pour accélérer l'accès aux dossiers personnels d'une manière qui soit conforme à la législation pertinente en matière de protection de la vie privée et aux protocoles sociaux et de connaissances autochtones. Une pratique de longue date consiste à garder les dossiers personnels scellés jusqu'à 50 ans après le décès d'un Oblat. Un accord actualisé mettra fin à cette politique et permettra un accès responsable aux dossiers du personnel.

« J'espère que ces mesures permettront l'accès aux dossiers du personnel dans chaque province canadienne dès que cela sera légalement possible », a déclaré le père Ken Thorson, supérieur provincial des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, Province OMI Lacombe Canada. « Je tiens à remercier le Centre national pour la vérité et la réconciliation pour son travail inlassable de commémoration des dossiers des écoles ainsi que pour ses conseils avisés et son soutien en ce qui concerne l'accès aux dossiers oblats. Bien que ce fut une année constructive de partenariat, je sais que ces étapes ne sont que le début d'un cheminement continu vers la vérité, la justice, la guérison et la réconciliation. »

À propos du CNVR

Le Centre national sur la vérité et la réconciliation (CNVR) est un centre de recherche dirigé par les peuples autochtones qui a été créé pour préserver la mémoire du système et de l'héritage des pensionnats indiens du Canada. Pas seulement pour quelques années, mais pour toujours. Il est de la responsabilité du CNVR de gérer et de partager les vérités des expériences des survivants d'une manière respectueuse et de travailler avec les éducateurs, les chercheurs, les communautés, les décideurs et le grand public autochtones et non autochtones pour soutenir le travail continu de vérité, réconciliation et guérison partout au Canada et au-delà.

À propos des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

La communauté des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a été fondée en 1816 par Saint Eugène de Mazenod à Aix en Provence, France. La communauté s'est installée au Canada en 1841. Après son arrivée, des prêtres et frères oblats ont travaillé partout au Canada et dans tout le Grand Nord dans divers secteurs, y compris les pensionnats, les ministères paroissiaux et de retraite, ainsi que les aumôneries d'hôpitaux et de prisons. La Province oblate OMI Lacombe Canada est basée à Ottawa, en Ontario, et la Province oblate Notre-Dame-du-Cap est basée dans le Richelieu, au Québec.

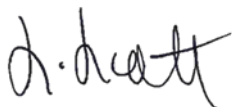
Pour plus d'information :

CNVR : media@emdagency.ca

Province oblate OMI Lacombe Canada : information@omilacombe.ca

Province oblate Notre-Dame-du-Cap : provincial@omiquebec.com

Lacombe Canada Province : information@omilacombe.ca



Stephanie Scott, Centre national pour la vérité et la réconciliation



Fr. Ken Thorson, OMI
Provincial – OMI Lacombe Canada



Père Luc Tardif, OMI
Provincial – Notre-Dame-du-Cap